

Peinture en carrosserie

Certificat d'aptitude professionnelle

Direction générale de l'enseignement scolaire
Service des enseignements et des formations
Sous-direction des formations professionnelles
Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

NOR : MENE0700518A

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative de la métallurgie du 14 décembre 2006 ;

Arrête

Article premier – Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification du certificat d'aptitude professionnelle sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines définie en annexe III au présent arrêté.

Article 4 – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en cinq unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe IIb au présent arrêté.

Article 5 – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IIc au présent arrêté.

Article 6 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du Code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 7 – Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 25 août 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Les notes obtenues aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 25 août 1994 sont, à la demande du candidat et pour la durée de leur validité, reportées sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté et dans les conditions fixées à l'alinéa précédent.

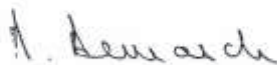
Article 8 – La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie aura lieu en 2009.

Article 9 – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie créé par arrêté du 25 août 1994 aura lieu en 2008. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 25 août 1994 est abrogé.

Article 10 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 20 mars 2007.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur de l'enseignement scolaire



Roland DEBBASCH

Journal officiel du 30 mars 2007

Bulletin officiel du 19 avril 2007

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et sur internet : www.cndp.fr/outils-doc

ANNEXE I

Référentiel du diplôme

Référentiel des activités professionnelles

Référentiel de certification

Lexique des abréviations

Référentiel des activités professionnelles (annexe Ia)

Définition du diplôme

Dénomination

CAP Peinture en carrosserie

Champ d'activité

Définition

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. Le cœur de l'activité est la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il travaille en complémentarité avec le carrossier qui, lui, prend en charge le véhicule pour toutes les interventions de restructuration et redressement.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- préparer l'intervention sur le véhicule ;
- réparer les éléments en matériaux composites détériorés ;
- préparer la mise en peinture du véhicule ;
- réaliser la mise en peinture du véhicule ;
- préparer le véhicule à la livraison.

Le contexte professionnel

Le type d'entreprise

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie exerce ses activités dans :

- les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
- les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- les ateliers de carrosserie industrielle ;
- les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

L'action du peintre en carrosserie

L'action du titulaire du CAP Peinture en carrosserie est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie et les experts ;
- dans le travail d'équipe ;
- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.

Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire du CAP Peinture en carrosserie s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les perspectives d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du CAP Peinture en carrosserie pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité. Les compétences acquises et reconnues par la validation des acquis de l'expérience pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Les activités professionnelles

Activités	Tâches principales
1. Préparer l'intervention sur le véhicule	T1.1 Accueillir et orienter le client T1.2 Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier T1.3 Collecter les données, établir la liste des produits nécessaires T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention T1.5 Déposer les éléments de finition
2. Réparer les éléments détériorés	T2.1 Réparer les éléments en matériaux composites
3. Préparer la mise en peinture du véhicule	T3.1 Identifier les fonds T3.2 Préparer les supports T3.3 Appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées T3.4 Protéger les surfaces à ne pas traiter T3.5 Choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couche T3.6 Poncer les sous-couches T3.7 Appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité
4. Réaliser la mise en peinture du véhicule	T4.1 Nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule T4.2 Réaliser et vérifier la teinte T4.3 Appliquer la teinte et le vernis T4.4 Réaliser des raccords T4.5 Sécher, étuver le véhicule T4.6 Nettoyer et entretenir le matériel
5. Préparer le véhicule à la livraison	T5.1 Reposer les éléments de finition T5.2 Éliminer les défauts d'application T5.3 Mettre en déchets, remettre en état le poste de travail T5.4 Nettoyer, laver le véhicule T5.5 Contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule T5.6 Rendre compte de l'intervention au responsable hiérarchique

1. Préparer l'intervention sur le véhicule

Tâches	
T1.1	Accueillir et orienter le client
T1.2	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
T1.3	Collecter les données, établir la liste des produits nécessaires
T1.4	Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
T1.5	Déposer les éléments de finition
Conditions d'exercice	
Données et informations disponibles	
<ul style="list-style-type: none"> L'ordre de réparation La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels Les bases de données des produits et consommables 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail et l'outillage adapté Le matériel de manutention Le matériel de préparation et d'application des produits Le matériel de ponçage et de finition Les équipements de protection collective et individuelle Les moyens de récupération et de tri des déchets Les outils de communication actuels Le matériel et les produits de protection contre la corrosion 	
Connaissances	
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel et les produits de ponçage Les produits anti-corrosion et de protection des matériaux Le matériel de manutention et les procédures Les règles, les outils actuels de la communication écrite et orale Le vocabulaire technique Les règles de la prévention des risques professionnels Les règles de la récupération et du tri des déchets La démarche et les outils qualité de l'entreprise 	
Liaisons fonctionnelles (relations, communications)	
<ul style="list-style-type: none"> Le client La hiérarchie et le personnel de l'entreprise 	
Résultats attendus	
R1.1	<ul style="list-style-type: none"> L'accueil est courtois. Le client est orienté vers le bon interlocuteur.
R1.2	<ul style="list-style-type: none"> Les protections du véhicule sont mises en place. L'intervention à réaliser est identifiée. Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées.
R1.3	<ul style="list-style-type: none"> Les procédures d'intervention sont identifiées. La liste des produits nécessaire à l'intervention est complète et conforme.
R1.4	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages et équipements sont correctement agencés. Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont mises en place. Le véhicule est lavé en vue de l'intervention.
R1.5	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de finition sont déposés sans détérioration.

2. Réparer les éléments détériorés

Tâches	
T2.1	Réparer les éléments en matériaux composites
Conditions d'exercice	
Données et informations disponibles	
L'ordre de réparation La documentation technique du véhicule, des équipements, des matériels Les fiches techniques des produits utilisés et consommables	
Moyens	
Le poste de travail et l'outillage adaptés Le matériel de manutention Le matériel de maintien en position Le matériel et les produits d'assemblage et de réparation Les équipements de protection collective et individuelle Les moyens de récupération et de tri des déchets L'outil informatique	
Connaissances	
La réparation des matériaux composites utilisés en carrosserie Le matériel, les procédés et les produits d'assemblage Les matériaux composites : typologie, structure Les règles de la prévention des risques professionnels Les règles de la récupération et du tri des déchets La démarche et les outils qualité de l'entreprise Le vocabulaire technique	
Liaisons fonctionnelles (relations, communications)	
La hiérarchie et le personnel de l'entreprise	
Résultats attendus	
R2.1	Les différents matériaux sont correctement identifiés. Le choix de la méthode de réparation retenu est conforme aux préconisations données. Les procédures de réparation sont appliquées conformément aux préconisations. L'application des produits est réalisée avec soin et sans gaspillage. La qualité de la réparation est conforme aux préconisations. L'autocontrôle de l'activité est réalisé.

3. Préparer la mise en peinture du véhicule

Tâches	
T3.1	Identifier les fonds
T3.2	Préparer les supports
T3.3	Appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées
T3.4	Protéger les surfaces à ne pas traiter
T3.5	Choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couche
T3.6	Poncer les sous-couches
T3.7	Appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité
Conditions d'exercice	
Données et informations disponibles	
<ul style="list-style-type: none"> L'ordre de réparation La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels Le stock des produits utilisés Les fiches techniques ou les bases de données des produits utilisés 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail et l'outillage adaptés Le matériel et les produits d'application des sous-couches Les matériels et les produits de protection contre la corrosion Les matériels et les produits de masticage Les équipements de protection collective et individuelle Les moyens de récupération et de tri des déchets L'outil informatique 	
Connaissances	
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel, les procédés et les produits de protection contre le risque de corrosion Les produits de masticage Les produits de sous-couche Les produits de ponçage Les règles de la prévention des risques professionnels Les règles de la récupération et du tri des déchets La démarche et les outils qualité de l'entreprise Le vocabulaire technique 	
Liaisons fonctionnelles (relations, communications)	
La hiérarchie et le personnel de l'entreprise	
Résultats attendus	
R3.1	<ul style="list-style-type: none"> Les différents matériaux et produits sont correctement identifiés. Les procédures de mise en œuvre sont appliquées conformément aux préconisations du fabricant.
R3.2	<ul style="list-style-type: none"> Les supports sont correctement dégraissés. La protection contre le risque de corrosion est correctement assurée.
R3.3	<ul style="list-style-type: none"> Le mastic est correctement appliqué et dressé. La qualité de la préparation permet la mise en peinture.
R3.4	La protection des surfaces à ne pas traiter est assurée avec soin et qualité.
R3.5	<ul style="list-style-type: none"> Les produits de sous-couche sont préparés en quantité adaptée à la surface à traiter. Les produits sont appliqués en conformité.
R3.6	Les produits de sous-couche sont correctement poncés.
R3.7	<ul style="list-style-type: none"> Le choix et l'application des produits concernant les joints de sertis, d'insonorisation et d'étanchéité sont conformes aux prescriptions du fabricant. L'autocontrôle de l'activité est réalisé. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées et respectées.

4. Réaliser la mise en peinture du véhicule

Tâches	
T4.1	Nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule
T4.2	Réaliser et vérifier la teinte
T4.3	Appliquer la teinte et le vernis
T4.4	Réaliser des raccords
T4.5	Sécher, étuver le véhicule
T4.6	Nettoyer et entretenir le matériel
Conditions d'exercice	
Données et informations disponibles	
L'ordre de réparation La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels Les fiches techniques et/ou les bases de données des peintures et produits	
Moyens	
Le poste de travail et l'outillage adaptés Le matériel de manutention Le matériel et les produits de mise en peinture Les équipements de protection collective et individuelle Les moyens de récupération et de tri des déchets L'outil informatique	
Connaissances	
Le vocabulaire technique Le matériel, les procédés et les produits de recouvrement Les peintures hydrosolubles Les techniques de recouvrement Les techniques des raccords Les techniques de réalisation des teintes Les principes du marouflage Les règles de la prévention des risques professionnels Les règles de la récupération et du tri des déchets La démarche et les outils qualité de l'entreprise	
Liaisons fonctionnelles (relations, communications)	
La hiérarchie et le personnel de l'entreprise	
Résultats attendus	
R4.1	Les surfaces à ne pas peindre sont correctement protégées. La préparation des supports avant peinture est correctement réalisée.
R4.2	La préparation de la base est correctement réalisée, les quantités fabriquées sont en relation avec les surfaces à peindre. Aucun gaspillage n'est constaté.
R4.3	L'application des produits est réalisée avec soin en respectant les consignes. L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine.
R4.4	Les raccords respectent l'aspect d'origine.
R4.5	Le réglage de la cabine est en conformité avec les procédés d'application. L'intégrité des éléments intérieurs et extérieurs est respectée.
R4.6	L'autocontrôle de l'activité est réalisé. Le matériel est correctement nettoyé, entretenu et rangé. La maintenance périodique est assurée. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées et respectées.

5. Préparer le véhicule à la livraison

Tâches	
T5.1	Reposer les éléments de finition
T5.2	Éliminer les défauts d'application
T5.3	Mettre en déchets, remettre en état le poste de travail
T5.4	Nettoyer, laver le véhicule
T5.5	Contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule
T5.6	Rendre compte de l'intervention au responsable hiérarchique
Conditions d'exercice	
Données et informations disponibles	
L'ordre de réparation La documentation technique du constructeur, des équipements et des matériels Les bases de données des pièces et des produits de recouvrement	
Moyens	
Le poste de travail et l'outillage nécessaire Le matériel de manutention Le matériel de lustrage et de finition Les équipements de protection collective et individuelle Les moyens de récupération et de tri des déchets Les supports et les outils de communication de l'entreprise (support papier, informatique...) Le matériel de nettoyage	
Connaissances	
Le matériel, les procédés et les produits de recouvrement Les techniques de lustrage Les produits de nettoyage Les règles de la prévention des risques professionnels Les règles de la récupération et du tri des déchets La démarche et les outils qualité de l'entreprise Les règles, les outils de la communication écrite et orale Le vocabulaire technique	
Liaisons fonctionnelles (relations, communications)	
Le client La hiérarchie et le personnel de l'entreprise	
Résultats attendus	
R5.1	Les éléments de finition sont reposés conformément aux exigences du constructeur et de l'équipementier.
R5.2	Les défauts d'application sont correctement éliminés.
R5.3	Les matériaux et les produits sont récupérés et triés en fonction de la réglementation. Le poste de travail est reconditionné.
R5.4	Le véhicule est correctement lavé et nettoyé intérieurement.
R5.5	Le contrôle visuel des systèmes connexes à l'intervention est effectué, les défauts constatés sont signalés.
R5.6	Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement, il est adapté à l'interlocuteur.

Référentiel de certification du domaine professionnel (annexe Ib du 14 décembre 2006)

Introduction au référentiel de certification

Esprit et structure du référentiel de certification

On trouvera un premier tableau qui met en relation les capacités (notées C(n)) et les compétences (notées Cn(m)), n étant un indice de capacité et m un indice de compétence. Les capacités indiquées sont génériques alors que les compétences professionnelles sont propres à l'exercice des activités liées à la carrosserie et peinture des véhicules.

Ce référentiel de certification est l'inventaire des compétences à développer

Les méthodes acquises doivent permettre au candidat une intégration de l'ensemble des activités de la réparation et de la construction des carrosseries : de la réception du client du véhicule ou du matériel, en passant par l'intervention jusqu'à la restitution de ce dernier.

Présentation des compétences

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation. La présentation est faite sur trois colonnes :

- la première colonne : « Savoir faire, être capable de » indique un ou plusieurs savoir-faire en relation avec l'énoncé de la compétence précisée en titre ;
- la seconde colonne : « Conditions de réalisation » indique les conditions et/ou les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale ;
- la troisième colonne : « Critères et indicateurs de performance » indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale. Ces critères constituent les limites de l'exigence.

Tableau des capacités

Référentiel des activités professionnelles	Référentiel de certification du domaine professionnel
Champ d'intervention Dans les entreprises de réparation des carrosseries	Compétence globale Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie doit être capable d'assurer le recouvrement des carrosseries en mettant en œuvre des procédures et des moyens dédiés. Il doit intégrer les aspects liés à l'accueil, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.

Activités	Capacités	Compétences	
Préparer l'intervention sur le véhicule	Communiquer	C1	1 Communiquer avec le client et/ou la hiérarchie
			1 1 Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent
			2 Informer l'entreprise
			1 1 Compléter la fiche de travail
			2 2 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise
			3 3 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation
		C1	3 Collecter les données techniques
			1 1 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue
			2 2 Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble
			3 3 Utiliser les outils de communication
			4 4 Se tenir informé des évolutions techniques
			4 Restituer le véhicule
Réparer les éléments détériorés	Organiser	C2	1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail
			1 1 Préparer le véhicule à l'intervention
			2 2 Agencer le poste de travail
			3 3 Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail
Préparer la mise en peinture du véhicule	Réaliser	C3	4 Assurer la maintenance des équipements et matériels
			1 Déposer, reposer les éléments de finition
			1 1 Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie
			2 Réparer les éléments en matériaux composites
			1 1 Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés
			3 Préparer la mise en peinture du véhicule
			1 1 Préparer les fonds
			2 2 Mastiquer, poncer les éléments réparés
			3 3 Réaliser le traitement des surfaces
			4 4 Préparer, appliquer les produits de sous-couche
			5 5 Poncer les surfaces à peindre
			6 6 Protéger les éléments non traités
7 7 Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion			
Réaliser la mise en peinture du véhicule	Réaliser	C3	4 Réaliser la peinture du véhicule
			1 1 Rechercher la nuance de teinte
			2 2 Préparer la peinture et les produits
			3 3 Paramétrer la cabine de peinture
			4 4 Réaliser le recouvrement
Préparer le véhicule à la livraison	Évaluer	C4	5 5 Effectuer des raccords
			5 Préparer le véhicule à la livraison
			1 1 Laver et nettoyer le véhicule
			2 2 Éliminer les défauts apparents
	Évaluer	C4	3 3 Effectuer les contrôles visuels avant livraison
			1 Évaluer la qualité de l'intervention
			1 1 Contrôler la qualité de son intervention
			2 2 Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées

Les capacités

Capacité C1 – communiquer

Capacité C2 – organiser

Capacité C3 – réaliser

Capacité C4 – évaluer

Capacité C1 – communiquer

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C11 – communiquer avec un client et/ou la hiérarchie		
C111 Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent	<ul style="list-style-type: none"> – Le client avec son véhicule – Les différents supports de communication de l'entreprise – Les services disponibles de l'entreprise 	<p>Le client est courtoisement accueilli, les règles de politesse sont appliquées.</p> <p>Le client est mis en relation avec la personne compétente.</p>
C12 – informer l'entreprise		
C121 Compléter la fiche de travail	<ul style="list-style-type: none"> – Un client et son véhicule – Les données d'identification du véhicule et du client – La fiche de travail – Les outils de communication (informatique...) – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La fiche de travail est convenablement complétée.</p> <p>Les outils de communication sont correctement utilisés.</p>
C122 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> – L'entreprise ou l'établissement de formation – La fiche de travail – Les outils de communication 	<p>Le compte rendu est clair et précis, il est sans omission par rapport au travail effectué.</p> <p>Les outils de communication sont correctement utilisés.</p> <p>La terminologie est adaptée.</p>
C123 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation	<ul style="list-style-type: none"> – La fiche de travail – Les banques données des produits et des consommables – Les outils de communication – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission.</p> <p>Les documents sont lisibles et exploitables.</p> <p>Les outils de communication sont correctement utilisés.</p>
C13 – collecter les données techniques		
C131 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue	<ul style="list-style-type: none"> – La fiche de travail – Les banques données des produits et des consommables – Un modèle numérique – La documentation technique – La documentation du véhicule – La démarche qualité de l'entreprise – L'outil informatique 	<p>Toutes les données techniques et réglementaires nécessaires sont recueillies.</p> <p>Les informations utiles sont extraites et exploitées.</p> <p>Les règles de correspondance des vues sont connues et appliquées.</p> <p>Les outils de communication sont correctement utilisés.</p>

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C132 Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation technique avec différents types de représentation. - Modèle numérique - Produit réel - Spécifications fonctionnelles - Normes... 	<p>Le fonctionnement est décrit avec exactitude.</p> <p>Les pièces et les composants sont repérés et nommés.</p> <p>Les mouvements sont identifiés.</p> <p>Les liaisons sont correctement identifiées et désignées.</p> <p>Les mouvements relatifs identifiés correspondent à la réalité.</p> <p>La solution décrite est conforme à la réalité ; elle utilise un vocabulaire adapté.</p>
C133 Utiliser les outils de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils d'information et de communication - L'outil informatique et les progiciels adaptés 	<p>Les outils de communication sont utilisés rationnellement.</p>
C134 Se tenir informé des évolutions techniques	<ul style="list-style-type: none"> - La documentation technique du fournisseur des produits et des consommables - La documentation technique des véhicules et matériels - La presse spécialisée - Les manuels de formation du constructeur - Les réglementations en vigueur - Les outils de communication - Plan de formation de l'entreprise 	<p>Les solutions technologiques nouvelles sont connues.</p> <p>Les principales sources d'information sont connues.</p>
C14 – restituer le véhicule		
C141 Signaler les anomalies périphériques	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - Le client, la hiérarchie - La documentation technique du fabricant - La réglementation en vigueur - Les contraintes de garantie - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La hiérarchie est informée des défauts constatés.</p> <p>Tous les défauts périphériques sont signalés.</p> <p>Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées.</p> <p>Le vocabulaire est adapté.</p>
C142 Commenter les travaux réalisés	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La hiérarchie - La fiche de travail - La réglementation en vigueur - Les contraintes de garantie - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Les travaux réalisés sont clairement expliqués.</p> <p>Le vocabulaire technique est adapté.</p>
C143 Renseigner les documents de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail - Les procédures de suivi de l'entreprise - Les fiches de livraison - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Les opérations effectuées sont consignées dans le document de suivi.</p> <p>Aucun oubli n'est constaté.</p> <p>Les outils de communication sont correctement mis en œuvre.</p>

Capacité C2 – organiser

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C21 – préparer l'intervention et organiser le poste de travail		
C211 Préparer le véhicule à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - La documentation technique - Les moyens de protections (housses, tapis...) - Les équipements de protection collectifs et individuels - Les moyens de nettoyage - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La protection du véhicule est assurée.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p> <p>Le véhicule est propre.</p>
C212 Agencer le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - L'atelier - La fiche de travail - Le matériel, les équipements disponibles et les moyens de protection collectifs et individuels - Les produits - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Tous les outillages, équipements et produits sont prévus.</p> <p>La protection est adaptée.</p> <p>Les moyens de manutention utilisés sont adaptés.</p> <p>Le choix des points de levage est pertinent.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C213 Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Le poste de travail - Les moyens de nettoyage et de remise en état - Les moyens de récupération et de tri des déchets - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Les déchets sont classés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise.</p> <p>Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état ; le poste est fonctionnel.</p> <p>L'action respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p>
C214 Assurer la maintenance des équipements et matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Le poste de travail - Les équipements, outillages et leurs notices d'utilisation et d'entretien - Les moyens de nettoyage et de remise en état - Les moyens de récupération et de tri des déchets - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La maintenance périodique préconisée est effectuée dans le respect des consignes.</p> <p>Le carnet d'entretien est renseigné.</p> <p>L'action respecte les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.</p>

Capacité C3 – réaliser

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C31 – déposer, reposer les éléments de finition		
C311 Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie	<ul style="list-style-type: none"> – Le véhicule – La fiche de travail – La documentation technique constructeur – Le magasin pièces détachées – Le poste de travail équipé – Les équipements de protection collectifs et individuels – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La réalisation des opérations est conforme aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C32 – réparer les éléments en matériaux composites		
C321 Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés	<ul style="list-style-type: none"> – Le véhicule – La fiche de travail – La documentation technique du fabricant – Les produits de réparation – Le magasin pièces détachées – Le poste de travail équipé – Les équipements de protection collectifs et individuels – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La nature des matériaux est identifiée.</p> <p>Le choix des produits est adapté.</p> <p>La quantité des produits préparés est adaptée.</p> <p>La procédure d'application et de séchage est respectée.</p> <p>Les éléments sont réparés en conformité.</p> <p>Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p>
C33 – préparer la mise en peinture du véhicule		
C331 Préparer les fonds	<ul style="list-style-type: none"> – Le véhicule – La fiche de travail – La documentation technique – Le matériel de préparation – Le poste de travail équipé – Les équipements de protection collectifs et individuels – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La nature du support est clairement identifiée.</p> <p>Le choix du produit est adapté à la nature du support.</p> <p>Le ponçage est adapté à la préparation du support.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C332 Mastiquer, poncer les éléments réparés	<ul style="list-style-type: none"> – Le véhicule – La fiche de travail – Les produits de masticage – La documentation technique du fabricant – Le magasin pièces détachées – Le matériel d'application et de ponçage – Le poste de travail équipé – Les équipements de protection collectifs et individuels – La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le choix du produit est adapté aux défauts identifiés.</p> <p>La quantité du produit préparé est adaptée.</p> <p>Le mastic est correctement appliqué et dressé.</p> <p>Le choix des abrasifs est adapté, les techniques de ponçage mises en œuvre sont pertinentes.</p> <p>Le ponçage est conforme pour la mise en apprêt.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C333 Réaliser le traitement des surfaces	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - Les produits de traitement, protection et d'accrochage (dégraissant, primaire plastique, impression...) - La documentation technique du fabricant - Le matériel d'application - Le laboratoire de préparation - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le choix des produits et des matériels est adapté à l'intervention.</p> <p>La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.</p> <p>Les produits sont appliqués avec soin en respectant les préconisations.</p> <p>Le traitement est conforme pour recevoir les sous-couches.</p> <p>La quantité de produits préparés est adaptée.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection individuels sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C334 Préparer, appliquer les produits de sous-couche	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - Les produits de sous-couche - La documentation technique du fabricant - Le laboratoire de préparation - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La nature et le choix du produit sont adaptés à l'intervention.</p> <p>La procédure d'application est respectée.</p> <p>Le dosage est conforme, la quantité du produit préparé est adaptée.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée</p>
C335 Poncer les surfaces à peindre	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - Les équipements et matériels de ponçage - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le choix des abrasifs est adapté, les techniques de ponçage mises en œuvre sont pertinentes.</p> <p>La protection des éléments adjacents est assurée.</p> <p>L'état de surface obtenu permet l'application du revêtement final.</p> <p>Aucun gaspillage n'est constaté.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C336 Protéger les éléments non traités	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - La documentation technique du fabricant - Le magasin pièces détachées - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La protection des éléments et accessoires est réalisée avec soin et qualité.</p> <p>Aucun gaspillage n'est constaté.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
<p>C337</p> <p>Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - Les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion - La documentation technique du fabricant - Le magasin pièces détachées - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le choix des produits et des matériels est adapté à l'intervention.</p> <p>La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.</p> <p>Les produits sont appliqués avec soin en respectant les préconisations.</p> <p>Le traitement est conforme pour recevoir les sous-couches.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C34 – réaliser la peinture du véhicule		
<p>C341</p> <p>Rechercher la nuance de teinte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail - Le véhicule - La documentation technique du fabricant et les banques de données - Les outils de communication de l'entreprise - Le laboratoire de peinture - Les équipements de dosage - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le contretypage correspond à la teinte du véhicule.</p> <p>La quantité prévue correspond aux travaux à réaliser.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p>
<p>C342</p> <p>Préparer la peinture et les produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - La documentation technique du fabricant - Le laboratoire de peinture - Le matériel de dosage - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le dosage des produits est correctement réalisé.</p> <p>Les quantités fabriquées sont en relation avec les surfaces à peindre.</p> <p>Les règles de prévention, d'hygiène et de sécurité sont respectées.</p>
<p>C 343</p> <p>Paramétrer la cabine de peinture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule - La fiche de travail - La documentation technique du fabricant - La cabine de peinture - Le poste de travail équipé - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le réglage de la cabine est en conformité avec les procédés d'application, le type de véhicule et les préconisations.</p> <p>Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p>

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C344 Réaliser le recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail - Le véhicule - Le matériel d'application - La documentation technique du fabricant - Le poste de travail équipé - La cabine de peinture - Les produits de nettoyage - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.</p> <p>Les produits sont appliqués avec soin et en conformité.</p> <p>L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine.</p> <p>Le matériel d'application et la cabine sont correctement nettoyés et remis en état.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C 345 Effectuer des raccords	<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail - Le véhicule - La documentation technique du fabricant - Le poste de travail équipé - La cabine de peinture - Les produits de préparation du raccord - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>La préparation est réalisée avec soin et en conformité.</p> <p>La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité.</p> <p>Les produits sont appliqués avec soin et en conformité.</p> <p>La technique des raccords utilisée est adaptée.</p> <p>L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C35 – préparer le véhicule à la livraison		
C351 Laver et nettoyer le véhicule	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule remis en conformité - La fiche de travail - L'aire et les moyens de lavage - Les produits - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Le véhicule est mis en œuvre et déplacé en toute sécurité.</p> <p>Les produits utilisés sont adaptés aux supports et sont utilisés correctement.</p> <p>Le véhicule est correctement lavé à l'extérieur et nettoyé intérieurement.</p> <p>Le temps alloué est respecté.</p> <p>Les règles de prévention, les moyens et les méthodes de protection sont adaptés.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>
C352 Éliminer les défauts apparents	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule remis en conformité - La fiche de travail - Les moyens de lustrage et les produits concernés - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Les défauts constatés sont éliminés par ponçage, lustrage, retouche...</p> <p>Les produits utilisés sont adaptés aux supports.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>

Savoir faire Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
		constatée.
C 353 Effectuer les contrôles visuels avant livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule remis en conformité - La fiche de travail - La documentation technique - L'outil informatique - Les équipements de protection collectifs et individuels - La démarche qualité de l'entreprise 	<p>Un contrôle visuel est effectué, les défauts constatés sont signalés.</p> <p>Les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</p> <p>Aucune détérioration n'est constatée.</p>

Capacité C4 – évaluer

Savoir faire Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C41 – évaluer la qualité de l'intervention		
C411 Contrôler la qualité de son intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule remis en conformité - La documentation technique constructeur - La fiche de travail - La démarche qualité de l'entreprise - La fiche de contrôle qualité 	<p>La qualité de l'intervention est vérifiée.</p> <p>La fiche de contrôle est correctement renseignée.</p> <p>La procédure qualité de l'entreprise est respectée.</p>
C 412 Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées	<ul style="list-style-type: none"> - Un véhicule ou un élément de carrosserie à réparer et/ou à peindre - La fiche de travail - La documentation technique - La réglementation en vigueur - Les équipements de protection collectifs et individuels 	<p>Les risques professionnels sont identifiés.</p> <p>Les moyens et les protections adaptés sont en permanence mis en œuvre.</p>

Tableau des relations capacités, compétences et savoirs

Compétences		S1	S2	S3	S4	
		Analyse fonctionnelle et structurelle	Les véhicules et leurs énergies	Activités du peintre	Activités de service	
C1 – communiquer						
1	Communiquer avec un client et/ou la hiérarchie					
	1	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent				
2	Informer l'entreprise					
	1	Compléter la fiche de travail				
	2	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise				
	3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation				
3	Collecter les données techniques					
	1	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue				
	2	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble				
	3	Utiliser les outils de communication				
	4	Se tenir informé des évolutions techniques				
4	Restituer le véhicule					
	1	Signaler les anomalies périphériques				
	2	Commenter les travaux réalisés				
	3	Renseigner les documents de suivi				
C2 – organiser						
1	Préparer l'intervention et organiser le poste de travail					
	1	Préparer le véhicule à l'intervention				
	2	Agencer le poste de travail avec ses équipements				
	3	Positionner le véhicule sur le poste				
	4	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail				
	5	Assurer la maintenance des équipements et matériels				

Compétences		S1	S2	S3	S4	
		Analyse fonctionnelle et structurelle	Les véhicules et leurs énergies	Activités du peintre	Activités de service	
C3 – réaliser						
1	Déposer, reposer les éléments de finition					
	1	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie				
2	Réparer les éléments en matériaux composites					
	1	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés				
3	Préparer la mise en peinture du véhicule					
	1	Préparer les fonds				
	2	Mastiquer, poncer les éléments réparés				
	3	Réaliser le traitement des surfaces				
	4	Préparer, appliquer les produits de sous-couche				
	5	Poncer les surfaces à peindre				
	6	Protéger les éléments non traités				
	7	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion				
4	Réaliser la peinture du véhicule					
	1	Rechercher la nuance de teinte				
	2	Préparer la peinture et les produits				
	3	Paramétrer la cabine de peinture				
	4	Réaliser le recouvrement				
	5	Effectuer des raccords				
5	Préparer le véhicule à la livraison					
	1	Laver et nettoyer le véhicule				
	2	Éliminer les défauts apparents				
	3	Effectuer les contrôles visuels avant livraison				
C4 – évaluer						
1	Évaluer la qualité de l'intervention					
	1	Contrôler la qualité de son intervention				
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées				

Les savoirs

Savoir S1 – analyse fonctionnelle et structurelle

Savoir S2 – les véhicules et leurs énergies

Savoir S3 – les activités du peintre

Savoir S4 – Les activités de service

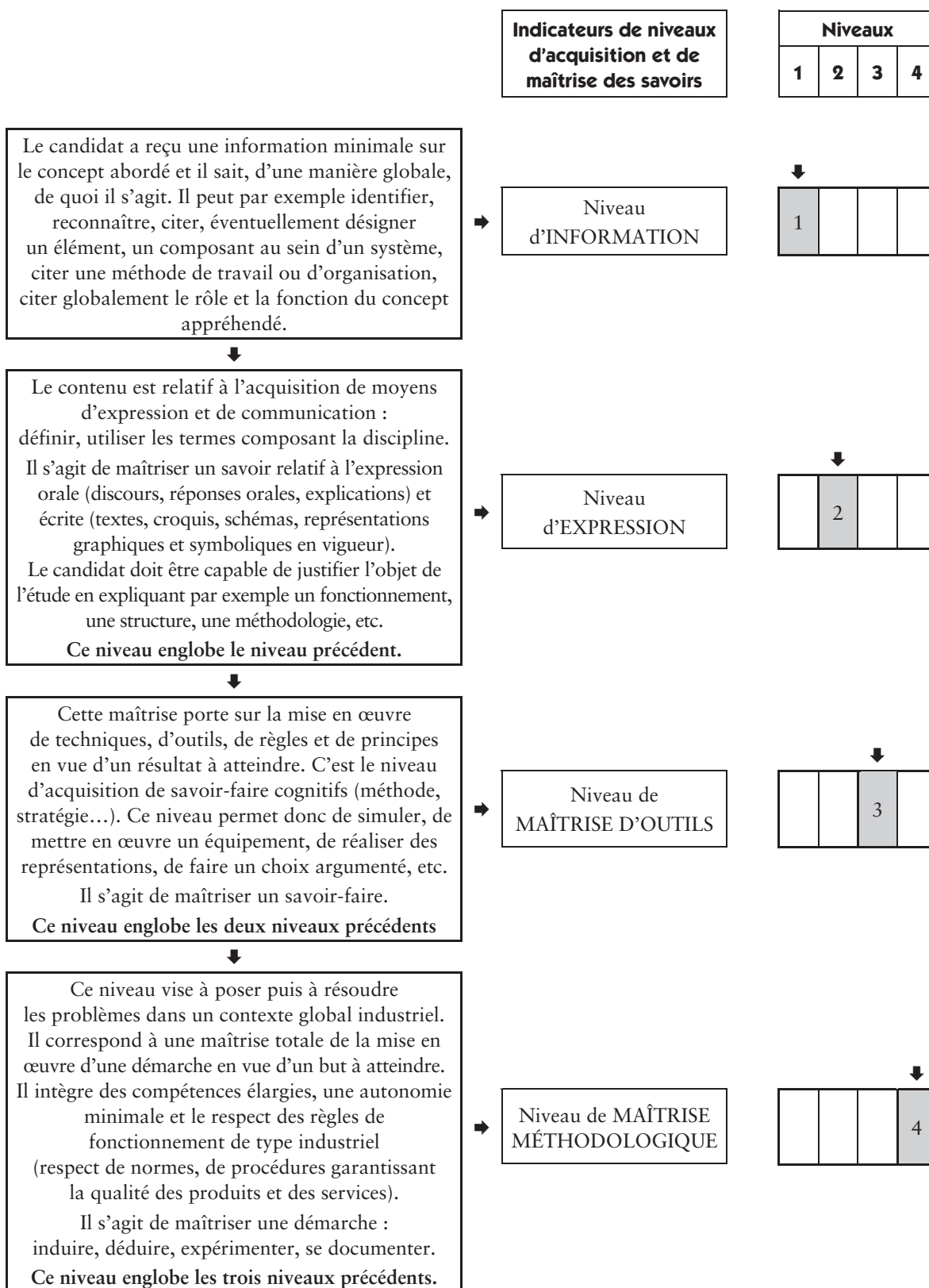
Les savoirs associés

Les savoirs associés que doit maîtriser le titulaire de ce certificat d'aptitude professionnelle sont regroupés en quatre chapitres repérés de S1 à S4. Les savoirs S2 et S3 sont liés aux systèmes et techniques rencontrés lors des activités de réparation et peinture en carrosserie.

S1	Analyse fonctionnelle et structurelle	<p>S1-1 – analyse fonctionnelle et structurelle</p> <p>S1-2 – lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme</p>
S2	Les véhicules et leurs énergies	<p>S2-1 – classification – ensemble mécanique – systèmes constitutifs</p> <p>S2-2 – les circuits électriques – éclairage – signalisation</p> <p>S2-3 – les circuits hydrauliques – lubrification – refroidissement – freinage</p> <p>S2-4 – les pneumatiques</p> <p>S2-5 – confort-sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite...</p>
S3	Les activités de peinture	<p>S3-1 – les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers)</p> <p>S4-2 – les assemblages</p> <p>S3-2 – les produits de recouvrement – de finition</p> <p>S3-3 – les techniques d'application</p> <p>S3-4 – les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets...)</p> <p>S3-6 – les abrasifs</p> <p>S3-7 – les protections contre les risques de corrosion</p> <p>S3-8 – le marouflage</p>
S4	Les activités de service	<p>S4-1 – communication</p> <p>S4-2 – organisation de la réparation-collision</p> <p>S4-3 – réglementation – les règles de consumérisme</p> <p>S4-4 – qualité</p> <p>S4-5 – prévention des risques professionnels</p> <p>S4-6 – tri sélectif des déchets</p>

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

S'il n'était pas limité par des niveaux taxonomiques, le référentiel de ce CAP Peinture en carrosserie pourrait convenir à des formations très supérieures. La prise en compte de niveaux de maîtrise des savoirs est donc un élément déterminant pour l'évaluation (et la construction de la formation).



S1 – analyse fonctionnelle et structurale

Buts

Dans une perspective de peinture des carrosseries, il s'agit pour le candidat :

- de comprendre les langages du technicien (dessins, schémas, graphes...) pour une activité liée à une intervention de peinture des carrosseries ;
- d'appréhender l'organisation fonctionnelle des grandes familles des différents sous-systèmes rencontrés ;
- d'identifier les principales solutions technologiques utilisées aujourd'hui, dans le domaine des véhicules, des matériels et outillages, pour satisfaire aux fonctions techniques (liaison, guidage, étanchéité) en rapport avec le métier du peintre en carrosserie.

L'enseignement dispensé doit permettre à l'élève, de maîtriser pour chacun des systèmes, les savoirs relatifs :

- aux organisations fonctionnelles ;
- au fonctionnement du système et des composants.

Méthodologie

L'acquisition des connaissances technologiques, le développement des capacités de décodage et de modélisation, se font au travers d'études de mécanismes représentatifs de l'ensemble carrossé et des outillages du peintre.

Pour chaque système étudié, un dossier technique et pédagogique est constitué ; il est disponible sur support numérique. Des ensembles et sous-ensembles, didactisés, sont utilisés pour proposer à l'élève des situations d'apprentissage concrètes dans le cadre de démarches pédagogiques à caractère inductif.

Les situations d'apprentissage prévoient prioritairement le développement des compétences d'exploitation de documents techniques au travers d'activités sur des produits réels associés à divers modèles (modèles de représentation, modèles fonctionnels). L'utilisation des outils informatiques de représentation et de simulation (modeleurs 3D) est intégrée aux situations d'apprentissage.

Les activités de travaux pratiques devront être centrées dans chaque cycle de travaux pratiques (TP) autour de thèmes identifiés et représentatifs des technologies mises en œuvre dans la filière.

Afin que l'enseignement dispensé n'apparaisse pas comme une suite d'étude de cas, des leçons de synthèse mettent périodiquement en évidence :

- la transférabilité des démarches proposées ;
- les règles de structuration des modèles utilisés ;
- les domaines d'application des solutions technologiques étudiées.

Savoir S1-1 – analyse fonctionnelle et structurale

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S1.1.1 – notion de système				
<ul style="list-style-type: none">– Modélisation d'un système<ul style="list-style-type: none">• Environnement et frontière d'un système• Notion de flux (matière, énergie, information)– Nature d'un système<ul style="list-style-type: none">• Systèmes mécaniques• Systèmes automatisés	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.2 – analyse d'un système ou sous-système				
<ul style="list-style-type: none">– Identification des fonctions<ul style="list-style-type: none">• Fonctions techniques• Typologie des fonctions techniques (assemblage, guidage, étanchéité...)	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
<ul style="list-style-type: none">– Descripteurs fonctionnels<ul style="list-style-type: none">• Diagramme des interacteurs• Schéma – bloc	Uniquement en lecture et exploitation			

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Modèles d'analyse du fonctionnement d'un système <ul style="list-style-type: none"> • Modèle cinématique • Caractérisation des liaisons (dénomination et symbolisation) 	À partir d'un schéma fourni en se limitant à une lecture			
S1.1.3 – analyse d'un élément				
– Analyse des surfaces fonctionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Relation d'une pièce au système – graphe de liaison • Surfaces influentes d'une pièce pour une ou des fonctions techniques 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.4 – les solutions constructives associées aux liaisons				
– Les liaisons mécaniques <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de la liaison • Caractère particulier d'une liaison mécanique <ul style="list-style-type: none"> - Complète, partielle - Élastique, rigide - Permanente, démontable - Indirecte, directe 	À partir d'un schéma fourni en se limitant à une lecture pour identifier les mouvements relatifs possibles			
– Solutions constructives pour une liaison encastrement <ul style="list-style-type: none"> • Assemblages par éléments filetés et éléments standard • Assemblages par élément d'apport • Assemblages par association de formes complexes (cannelures...) 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
– Les guidages <ul style="list-style-type: none"> • Fonction à assurer – typologie <ul style="list-style-type: none"> - En rotation - En translation • Solutions associées au guidage en rotation <ul style="list-style-type: none"> - Par contact direct - Par interposition d'éléments mécaniques • Solutions associées au guidage en translation <ul style="list-style-type: none"> - Par contact direct - Par interposition d'éléments mécaniques 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.5 – étanchéité				
– La protection des liaisons – fonction étanchéité <ul style="list-style-type: none"> • Fonction à assurer – typologie <ul style="list-style-type: none"> - Étanchéité statique - Étanchéité dynamique - Étanchéité directe - Étanchéité indirecte 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S1.1.6 – les constituants des chaînes cinématiques				
– Les actionneurs <ul style="list-style-type: none"> • Vérins • Moteurs fluides • Moteurs électriques – Transmetteurs et transformateur de mouvements <ul style="list-style-type: none"> • Engrenages • Chaînes et courroies • Vis-écrou • Mécanisme à bielle manivelle – Constituants de mise en service et d'arrêt <ul style="list-style-type: none"> • Embrayages • Distributeurs • Freins – Liaisons entre constituants : accouplements	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S1.1.7 – relation produit / procédé / matériaux				
<ul style="list-style-type: none"> – La relation au matériau <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques physiques et mécaniques • Traitements de surface 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
<ul style="list-style-type: none"> – La relation aux formes <ul style="list-style-type: none"> • La géométrie des pièces en fonction du matériau et du procédé de mise en forme – La relation aux spécifications <ul style="list-style-type: none"> • Tolérances dimensionnelles et géométriques • États de surface 	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S1-2 – lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S1.2.1 – lecture				
<ul style="list-style-type: none"> – Décodage, identification des surfaces et des volumes <ul style="list-style-type: none"> • Identification et désignation des formes géométriques des surfaces et volumes constitutifs d'une pièce • Vocabulaire technique associé aux formes (arbre, épaulement, alésage...) 	À partir d'un modèle 3D ou de produits réels en relation avec le champ professionnel de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.			
<ul style="list-style-type: none"> – Lecture de représentations normalisées Sur une mise en plan <ul style="list-style-type: none"> • Informations fournies • Codage des différents traits • Différentes vues : association d'une même surface dans les vues • Décodage des cotes et spécifications géométriques liées aux surfaces 	À partir d'un modèle 3D ou de produits réels en relation avec le champ professionnel de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.			
<ul style="list-style-type: none"> – Lecture de documents techniques Sur une mise en plan <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et utilisation de tous types de documents techniques utilisés dans le cadre de la carrosserie-peinture 	À partir de divers modes de représentation, numérisée ou non, qui peuvent être utilisés en communication technique à partir d'éléments en relation avec le champ professionnel de la carrosserie-peinture Utiliser des supports simples.			
<ul style="list-style-type: none"> – Décodage de sous-ensembles Repérage des pièces constitutives d'un sous-ensemble 				
<ul style="list-style-type: none"> – Décodage de sous-ensembles Description d'une solution constructive 				

S2 – les véhicules et leurs énergies

Buts

- À partir des capacités méthodologiques, des savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation, il s'agit :
- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires à une démarche d'analyse fonctionnelle et structurelle des différents systèmes implantés sur les véhicules ;
 - d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une opération de réparation-collision ;
 - de développer des aptitudes à communiquer, rendre compte dans le cadre de ses activités.

Méthodologie

On choisira des supports de formation adaptés, c'est-à-dire des véhicules, des systèmes ou composants réels de technologie actuelle ou des supports didactiques favorisant l'observation et l'expérimentation au niveau :

- de l'organisation fonctionnelle, structurelle ;
- de la réparation-collision ;
- des contrôles de conformité du véhicule et de ses systèmes.

Les équipes pédagogiques devront en permanence faire évoluer leurs cours pour dispenser leur enseignement sur des solutions technologiques actuelles. Elles devront veiller à limiter le niveau des contenus transmis en fonction des exigences du métier visé.

L'enseignement dispensé sera réalisé si possible par un seul enseignant de génie industriel option Carrosserie. Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation dispensée en centre de formation, en milieu professionnel et lors des projets pluridisciplinaires à caractères professionnels.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- une communication courtoise et adaptée avec la hiérarchie ou le client ;
- des opérations de pose et dépose d'éléments de finition des carrosseries ;
- des opérations de contrôle et réglages simples avant livraison.

Les activités de travaux pratiques devront privilégier une démarche inductive à partir des véhicules prévus en réparation-collision. Elles prendront aussi appui sur un dossier technique et pédagogique qui sera réalisé sur systèmes et dispositifs étudiés. Des cours de synthèse permettront la structuration des connaissances à transmettre.

Les cycles de travaux pratiques (TP) ainsi construits doivent favoriser :

- le transfert des méthodes et démarches ;
- l'expérimentation ;
- l'autonomie de l'élève et l'individualisation de la formation.

Pour tous les systèmes, la démarche est la suivante :

Sur un véhicule

- dégager la fonction de service du système ou sous-système étudié ;
- identifier les éléments constitutifs ;
- identifier les éléments d'assemblage et de liaison ;
- identifier les éléments de réglage ;
- identifier les éléments permettant une mise en conformité ;
- réaliser les interventions en relation avec les préconisations et la réglementation.

NB – L'utilisation des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin de réactualiser régulièrement les supports de formation.

C. Domaines d'application

Le véhicule

Les équipements

Les liaisons électriques

Les liaisons hydrauliques.

Savoir S2-1 – classification – ensemble mécanique – systèmes constitutifs

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-1-1 – la classification des véhicules				
Les différents types de structures Les divers éléments constituant une carrosserie Les mécanismes rencontrés en carrosserie (articulations, capot, portes, hayons, vitres, toit ouvrant...)	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-1-2 – ensemble mécanique <i>(Il s'agit ici de donner les connaissances nécessaires à l'activité du peintre en carrosserie et la compréhension des fonctions des systèmes classiques.)</i>				
Les grandes fonctions et leur concrétisation sur le véhicule Les divers organes mécaniques Les sources d'énergies (essence, gaz...) Leurs fonctions	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-1-3 – l'implantation des organes mécaniques				
L'implantation Les risques encourus Les réglementations Le démontage Le remontage Les réglages Les règles de maintenance	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S2-2 – les circuits électriques – éclairage – signalisation

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-2-1 – les circuits électriques, électroniques dans l'automobile				
Les différents types de circuits Les différents composants Les fonctions des principaux éléments constitutifs Les contrôles simples	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-2-2 – l'implantation des organes électriques				
L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les risques encourus Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-2-3 – les circuits d'éclairage et de signalisation				
La réglementation liée au code de la route L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles et réglages	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S2-3 – les circuits hydrauliques : lubrification – refroidissement – freinage

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-4-1 – les circuits hydrauliques dans l'automobile				
Les différents types de circuits Les différents composants Les fonctions des éléments constitutifs Les règles de maintenance Les contrôles simples	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-4-2 – les circuits de lubrification et de refroidissement				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les contrôles de conformité après remontage	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-4-3 – les circuits de freinage				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les contrôles visuels de conformité après remontage	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S2-4 – les pneumatiques

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-3-1 – les pneumatiques				
Caractéristiques Réglementation Les contrôles visuels	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les contrôles de pression intégrés Les réinitialisations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S2-5 – confort – sécurité – climatisation, chauffage, aide à la conduite...

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S2-5-1 – les éléments de sécurité (air bag, prétensionneurs...)				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les règles de protection à appliquer Les contrôles de conformité après remontage Les réinitialisations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-5-2 – les éléments de confort (chauffage, climatisation, fermeture centralisée, vitres électriques...)				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les règles de protection à appliquer Les contrôles de conformité après remontage Les réinitialisations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S2-5-3 – les éléments de confort d'aide à la conduite (détecteur de proximité, essuie-vitres à déclenchement automatique...)				
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les règles de protection à appliquer Les contrôles de conformité après remontage Les réinitialisations	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

S3 – les activités du peintre

Objectifs

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour accueillir, communiquer avec la hiérarchie dans le respect des règles de communication de l'entreprise ;
- de réaliser les opérations de peinture dans le cadre d'une démarche qualité ;
- d'assurer la maintenance périodique des matériels mis en œuvre ;
- de prendre en compte les dimensions d'arts appliqués nécessaires à ce métier.

Méthodologie

On s'appuiera en permanence sur des situations réelles tirées de l'environnement professionnel de l'établissement ou des entreprises. La formation devra être organisée de façon à privilégier une démarche inductive s'appuyant sur des TP tournants et des cours de synthèse permettant la structuration des connaissances des élèves.

En ce qui concerne la qualité, il est important de montrer qu'il ne s'agit pas d'une « mode » mais de la seule stratégie possible à long terme pour toute entreprise qui a décidé de rester compétitive. Il y a lieu de montrer que l'amélioration de la qualité diminue les coûts.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- la réparation d'éléments en matériaux composites ;
- de préparer et réaliser la mise en apprêt ;
- de réaliser le recouvrement ;
- de respecter une démarche de qualité ;
- de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de préparer le véhicule en vue de sa livraison ;
- d'assurer la maintenance quotidienne et périodique des matériels et équipements.

Pour toutes les activités, la démarche est la suivante :

À partir d'un véhicule ou d'un subjectile en situation de réparation-peinture, il s'agit de :

- préparer le support avant application des produits ;
- indiquer les règles de sécurité à respecter ;
- mettre en œuvre des applications de produits ;
- mettre en œuvre les règles de sécurité et de tri sélectif des déchets.

À partir d'un matériel en situation de maintenance, il s'agit de :

- identifier les règles de maintenance à respecter ;
- identifier les éléments à remplacer ou entretenir ;
- mettre en œuvre l'opération de maintenance préconisée ;
- mettre en œuvre les règles de sécurité et de tri sélectif des déchets.

NB – L'utilisation des procédés, produits actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin de réactualiser régulièrement les supports de formation et de suivre les évolutions de la réglementation.

Domaines d'application

Communication avec la hiérarchie

Organisation de l'intervention

Réalisation des interventions

Prévention des risques professionnels et le tri sélectif des déchets.

Savoir S3-1 – les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers)

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-1-1 – les matériaux ferreux				
Caractéristiques Comportement Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-1-2 – les matériaux non ferreux (aluminium...)				
Caractéristiques Comportement Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-1-3 – les matériaux thermoplastiques				
Caractéristiques Comportement La réparation Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-1-4 – les matériaux thermodurcissables				
Caractéristiques Comportement La réparation Traitement Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-2 – les assemblages

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-2-1 – assemblage mécanique				
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments liés mécaniquement Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques, couples de serrage, notions de grippage En relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-2 – assemblage thermique				
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments liés thermiquement Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-3 – assemblage par collage				
Les différents types Désassemblage, assemblage d'éléments collés Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-4 – les assemblages par clipsage, agrafage, sertissage				
Le démontage des pièces et accessoires Le remontage des pièces et accessoires Les risques encourus La sécurité	Caractéristiques À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-2-5 – l'étanchéité				
Le rôle de l'étanchéité Les diverses techniques pour assurer l'étanchéité	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-3 – les produits de recouvrement – de finition

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-3-1 – les produits de préparation des fonds				
Caractéristiques Utilisation Procédures d'application	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-3-2 – la composition des peintures				
Caractéristiques Processus de solidification Règles de recouvrement	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-3-3 – les sous-couches				
Caractéristiques Utilisation Procédures d'application	Enduits, apprêts, antigraillons, insonorisant, étanchéité acoustique et fluide			
S3-3-4 – les laques et vernis				
Caractéristiques Utilisation	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Procédures d'application				
S3-3-5 – le cercle chromatique				
Les synthèses additives et soustractives Les sources lumineuses	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-3-6 – les produits de lavage et finition				
Caractéristiques des produits à utiliser Procédure de mise en œuvre Règles d'utilisation Les protections à appliquer	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-4 – les techniques d'application

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-4-1 – l'application des produits avec ses techniques				
Identification Mise en œuvre Règles et précautions d'utilisation Les protections à appliquer	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-4-2 – les risques encourus et éléments de sécurité adaptés				
Risques encourus Protection individuelle Protection collective	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-4-3 – les techniques de raccord				
Caractéristiques Mise en œuvre Règles de réalisation Les protections	À partir d'un véhicule en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-5 – les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets...)

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-5-1 – les différents types de cabines				
Caractéristiques Mise en œuvre Règles d'utilisation Maintenance périodique à assurer	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-5-2 – les moyens d'application				
Caractéristiques Mise en œuvre Règles d'utilisation Maintenance périodique à assurer	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-5-3 – la maintenance des autres matériels et équipements				
Précautions Produits à utiliser Procédures de maintenance à appliquer	Détendeurs, ponceuse, laboratoire, systèmes d'aspiration... À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-6 – les abrasifs

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-6-1 – les abrasifs				
Caractéristiques Précautions Procédures de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
S3-6-2 – les produits de lustrage				
Caractéristiques Techniques de lustrage Précautions à respecter Procédures de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-7 – les protections contre les risques de corrosion

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-7-1 – la corrosion				
Le phénomène chimique (principe) Règles de protection Les produits à utiliser	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture À développer aussi, dans le cadre des PPCP.			
S3-7-2 – la protection contre les risques de corrosion				
Caractéristiques des produits à utiliser Règles d'utilisation, précautions à appliquer Les procédures de mise en œuvre Les protections à appliquer	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

Savoir S3-8 – le marouflage

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3-8-1 – la protection contre les risques de projection				
Principe de mise en application Produits à utiliser Techniques de mise en œuvre	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			

S4 – les activités de service

Objectifs

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour réaliser des activités de réparation des matériaux composites et de préparation et recouvrement d'un subjectile ;
- de réaliser les opérations de réparation et peinture dans le cadre d'une démarche qualité.

Méthodologie

On s'appuiera en permanence sur des situations réelles tirées de l'environnement professionnel de l'établissement ou des entreprises.

En ce qui concerne la qualité, il est important de montrer qu'il ne s'agit pas d'une « mode » mais de la seule stratégie possible à long terme pour toute entreprise qui a décidé de rester compétitive. Il y a lieu de montrer que l'amélioration de la qualité diminue les coûts.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- la réparation d'éléments en matériaux composites ;
- de préparer et réaliser la mise en apprêt ;
- de réaliser le recouvrement ;
- de respecter une démarche de qualité ;
- de fournir les éléments nécessaires à la facturation.

Domaines d'application

Communication avec la hiérarchie

Organisation de la réparation-collision

Qualité

Prévention des risques professionnels

Tri sélectif des déchets.

Savoir S4-1 – communication

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
L'accueil et la prise de congé du client	L'accueil, la prise de contact dans un service de réparation-collision dans le cadre du protocole interne au service ou à l'entreprise			
La découverte des besoins et attentes du client	Registres de langage Écoute active Examen visuel du véhicule L'identification des besoins du client			
La restitution du véhicule au client et/ou à la hiérarchie	Valorisation des travaux réalisés			
La gestion des données				
L'ordre de réparation	Les responsabilités liées à ce document			
La fiche de travail Les documents techniques La méthodologie de réparation La réglementation Les procédures La sécurité Les risques professionnels	Exploitation de ces différents documents sur des cas simples de peinture en carrosserie			

Savoir S4-2 – l'organisation de la réparation-collision

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Les différents types de réparation-collision	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les différentes étapes de la démarche de réparation				
Les outils d'aide au diagnostic				
Les outils de suivi de la réparation et de la clientèle				
L'environnement économique de la réparation				
Les services de la réparation				
Les approvisionnements des produits	Règles et principes simples Utilisation des supports informatiques adaptés en vue des commandes et entrées en stock			
Les règles de gestion des stocks des produits	À partir d'études de cas			
Les règles de stockage des produits et solvants	À partir d'études de cas en liaison avec la sécurité			

Savoir S4-3 – réglementation – règles de consumérisme

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Les règles liées à la réparation-collision	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les règles liées aux équipements, produits et matériels	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie et peinture			
Les règles de consumérisme en réparation-collision	À partir d'études de cas de la carrosserie et peinture			

Savoir S4-4 – la qualité

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Les règles d'une démarche qualité	Exploitation d'une étude de cas			
Les causes et les conséquences de la non-qualité	En relation avec une situation de réparation-collision Ex. : défaillance interne ou externe			
Les partenaires intervenant dans la démarche qualité	Identification des intervenants internes et externes à l'entreprise qui participent à la démarche			
Les paramètres intervenant dans la démarche qualité	En relation avec une situation de réparation			
Les normes et les démarches de certification.	En relation avec l'entreprise (ISO 9000 et ISO 14000, certification de service...)			
Les outils de suivi de la qualité	Utilisation des outils liés au suivi dans l'entreprise Principe de l'autocontrôle			

Savoir S4-5 – prévention des risques professionnels

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Les enjeux sociaux des accidents du travail	Les accidents du travail et les maladies professionnelles – définitions – données qualitatives et quantitatives			
	Le document unique			
Le processus d'apparition des risques	Phénomènes dangereux, situations dangereuses, personne, dommage			
Les risques liés à l'activité au niveau du poste, de l'atelier et alerte si besoin	Détection et appréciation des risques liés aux comportements, à l'environnement			
Les différents niveaux de prévention des risques professionnels	Sécurité collective, sécurité individuelle			
Les actions de prévention des risques : – au niveau du poste de travail – au niveau des modes opératoires – au niveau des matériels et outillages – au niveau de l'entreprise	L'accessibilité au poste de travail L'agencement des outillages et des matériels Le stockage des produits Ergonomie, gestes et postures			
Les actions à conduire en cas d'accident au poste de travail	La conduite à tenir			

Savoir S4-6 – le tri sélectif des déchets

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
L'objectif	La répercussion sur l'environnement			
La réglementation en vigueur	À appliquer dans le cadre des activités du peintre en carrosserie			
L'identification des différents déchets				
Les modes de récupération				
La mise en œuvre du tri sélectif des déchets et la récupération des fluides en liaison avec l'activité	Le respect des procédures Les conséquences en cas de non-respect des consignes			

Tableau détaillé des relations entre capacités et savoirs (c/s)

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6	
Communiquer avec le client et/ou la hiérarchie																							
C111	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent																						
Informier l'entreprise																							
C121	Compléter la fiche de travail																						
C122	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise																						
C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																						
Collecter les données techniques																							
C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																						
C132	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble																						
C133	Utiliser les outils de communication																						
C134	Se tenir informé des évolutions techniques																						
Restituer le véhicule																							
C141	Signaler les anomalies périphériques																						
C142	Commenter les travaux réalisés																						
C143	Renseigner les documents de suivi																						
Préparer l'intervention et organiser le poste de travail																							
C211	Préparer le véhicule à l'intervention																						
C212	Agencer le poste de travail																						
C213	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail																						
C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels																						

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6	
C3 – réaliser	Déposer, reposer les éléments de finition																						
	C311	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie																					
	Réparer les éléments en matériaux composites																						
	C421	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés																					
	Préparer la mise en peinture du véhicule																						
	C331	Préparer des fonds																					
	C332	Mastiquer, poncer les éléments réparés																					
	C333	Réaliser le traitement des surfaces																					
	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
	C335	Poncer les surfaces à peindre																					
	C336	Protéger les éléments non traités																					
	C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion																					
	Réaliser la peinture du véhicule																						
	C341	Rechercher la nuance de teinte																					
	C342	Préparer la peinture et les produits																					
	C343	Paramétrer la cabine de peinture																					
	C344	Réaliser le recouvrement																					
	C345	Effectuer des raccords																					
	Préparer le véhicule à la livraison																						
C351	Laver et nettoyer le véhicule																						
C352	Éliminer les défauts apparents																						
C353	Effectuer les contrôles visuels avant livraison																						
C4 – évaluer	Évaluer la qualité de l'intervention																						
	C411	Contrôler la qualité de son intervention																					
C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées																						

Lexique des abréviations

(annexe Ic)

Éléments de finition	Baguettes, liserés...
Éléments d'habillage	Boucliers, coques de rétroviseur...
Maintenance périodique	Maintenance de premier niveau qui concerne l'entretien et le remplacement des éléments et composants usagés suivant les préconisations du constructeur. La maintenance nécessitant un contrat n'est pas prise en compte dans cette activité.
Matériaux composites	Matériaux plastiques des familles thermoplastiques et thermodurcissables.
CCF	Contrôle en cours de formation.
PFMP	Période de formation en milieu professionnel.
PPCP	Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel.
PRP	Prévention des risques professionnels.
VAE	Validation des acquis de l'expérience.
VSP	Vie sociale et professionnelle.

ANNEXE II

Modalités de certification

Unités constitutives du diplôme

Règlement d'examen

Définition des épreuves

Unités constitutives du diplôme (annexe IIa)

Tableau de mise en relation des compétences et unités

		Compétences	UP1	UP2-1	UP2-2
C1 – communiquer	Communiquer avec le client et/ou la hiérarchie				
	C111	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent			
	Informier l'entreprise				
	C121	Compléter la fiche de travail			
	C122	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise			
	C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation			
	Collecter les données techniques				
	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue			
	C132	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble			
	C133	Utiliser les outils de communication			
	C134	Se tenir informé des évolutions techniques			
	Restituer le véhicule				
	C141	Signaler les anomalies périphériques			
	C142	Commenter les travaux réalisés			
C143	Renseigner les documents de suivi				
C2 – organiser	Préparer l'intervention et organiser le poste de travail				
	C211	Préparer le véhicule à l'intervention			
	C212	Agencer le poste de travail			
	C213	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail			
	C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels			
C3 – réaliser	Déposer, reposer les éléments de finition				
	C311	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie			
	Réparer les éléments en matériaux composites				
	C321	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés			
	Préparer la mise en peinture du véhicule				
	C331	Préparer les fonds			
	C332	Mastiquer, poncer les éléments réparés			
	C333	Réaliser le traitement des surfaces			
	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche			
	C335	Poncer les surfaces à peindre			
	C336	Protéger les éléments non traités			
	C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion			
	Réaliser la peinture du véhicule				
	C341	Rechercher la nuance de teinte			
	C342	Préparer la peinture et les produits			
	C343	Paramétrer la cabine de peinture			
	C344	Réaliser le recouvrement			
	C345	Effectuer des raccords			
	Préparer le véhicule à la livraison				
	C351	Laver et nettoyer le véhicule			
C352	Éliminer les défauts apparents				
C353	Effectuer les contrôles visuels avant livraison				
C4 – évaluer	Évaluer la qualité de l'intervention				
	C411	Contrôler la qualité de son intervention			
	C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées			

Tableau des relations entre compétences et savoirs de l'unité UP1

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6	
C1 – communiquer	Informier l'entreprise																						
	C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																					
	Collecter les données techniques																						
	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																					
	C132	Identifier, exploiter les données techniques relatives à un ensemble																					
	C134	Se tenir informé des évolutions techniques																					
	Restituer le véhicule																						
C2 - organiser	Préparer l'intervention et organiser le poste de travail																						
	C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels																					
C3 – réaliser	Déposer, reposer les éléments de finition																						
	C311	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie																					
	Préparer la mise en peinture du véhicule																						
	C333	Réaliser le traitement des surfaces																					
	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
	C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion																					
	Réaliser la peinture du véhicule																						
C342	Préparer la peinture et les produits																						
C345	Effectuer des raccords																						
C4 – évaluer	Évaluer la qualité de l'intervention																						
	C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées																					

Tableau des relations entre compétences et savoirs de la première situation d'évaluation de l'unité UP2

Capacités et compétences		Savoirs associés																						
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6		
		Analyse fonctionnelle et structurelle																						
		Lecture d'une représentation																						
		Classification – ensemble mécanique...																						
		Les circuits électriques																						
		Les circuits hydrauliques																						
		Les pneumatiques																						
		Confort, sécurité, climatisation...																						
		Les matériaux																						
		Les assemblages																						
		Les produits de recouvrement...																						
		Les techniques d'applications																						
		Les matériels et équipements...																						
		Les abrasifs																						
		Les protections contre la corrosion																						
		Le marouflage																						
		Communication																						
		Organisation de la réparation-collision																						
		La réglementation – le consommérisme																						
		Qualité																						
		Prévention des risques professionnels																						
		Le tri sélectif des déchets																						
C1 – communiquer	Communiquer avec le client et/ou la hiérarchie																							
	C111	Mettre le client en relation avec la personne ou le service compétent																						
	Informier l'entreprise																							
	C121	Compléter la fiche de travail																						
	C122	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise																						
	C123	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation																						
	Collecter les données techniques																							
	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																						
	C133	Utiliser les outils de communication																						
	C134	Se tenir informé des évolutions techniques																						
	Restituer le véhicule																							
	C141	Signaler les anomalies périphériques																						
	C142	Commenter les travaux réalisés																						
	C143	Renseigner les documents de suivi																						
C2 - organiser	Préparer l'intervention et organiser le poste de travail																							
	C211	Préparer le véhicule à l'intervention																						
	C212	Agencer le poste de travail																						
	C213	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail																						
C214	Assurer la maintenance des équipements et matériels																							

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6	
Déposer, reposer les éléments de finition																							
C311	Déposer, reposer les éléments de finition de la carrosserie																						
Réparer les éléments en matériaux composites																							
C321	Réparer par collage, assemblage des éléments en matériaux composites détériorés																						
Préparer la mise en peinture du véhicule																							
C331	Préparer les fonds																						
C332	Mastiquer, poncer les éléments réparés																						
C333	Réaliser le traitement des surfaces																						
C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																						
C335	Poncer les surfaces à peindre																						
C336	Protéger les éléments non traités																						
C337	Appliquer les produits d'étanchéité et de protection contre le risque de corrosion																						
Réaliser la peinture du véhicule																							
C341	Rechercher la nuance de teinte																						
C342	Préparer la peinture et les produits																						
C343	Paramétrer la cabine de peinture																						
C344	Réaliser le recouvrement																						
Préparer le véhicule à la livraison																							
C351	Laver et nettoyer le véhicule																						
C352	Éliminer les défauts apparents																						
C353	Effectuer les contrôles visuels avant livraison																						
Évaluer la qualité de l'intervention																							
C411	Contrôler la qualité de son intervention																						
C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées																						

Tableau des relations entre compétences et savoirs de la deuxième situation d'évaluation de l'unité UP2

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S2.5	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4	S3.5	S3.6	S3.7	S3.8	S4.1	S4.2	S4.3	S4.4	S4.5	S4.6	
C1 – communiquer	Informer l'entreprise																						
	C121	Compléter la fiche de travail																					
	Collecter les données techniques																						
	C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue																					
	C133	Utiliser les outils de communication																					
	Restituer le véhicule																						
C2 – organiser	C142	Commenter les travaux réalisés																					
	Préparer l'intervention et organiser le poste de travail																						
C3 – réaliser	C212	Agencer le poste de travail																					
	C213	Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail																					
	Préparer la mise en peinture du véhicule																						
	C331	Préparer les fonds																					
	C332	Mastiquer, poncer les éléments réparés																					
	C333	Réaliser le traitement des surfaces																					
	C334	Préparer, appliquer les produits de sous-couche																					
	C335	Poncer les surfaces à peindre																					
	C336	Protéger les éléments non traités																					
	Réaliser la peinture du véhicule																						
	C341	Rechercher la nuance de teinte																					
C342	Préparer la peinture et les produits																						
C343	Paramétrer la cabine de peinture																						
C344	Réaliser le recouvrement																						
C345	Effectuer des raccords																						

Capacités et compétences		Savoirs associés																					
		\$1.1	\$1.2	\$2.1	\$2.2	\$2.3	\$2.4	\$2.5	\$3.1	\$3.2	\$3.3	\$3.4	\$3.5	\$3.6	\$3.7	\$3.8	\$4.1	\$4.2	\$4.3	\$4.4	\$4.5	\$4.6	
		Analyse fonctionnelle et structurelle																					
		Lecture d'une représentation																					
		Classification – ensemble mécanique...																					
		Les circuits électriques																					
		Les circuits hydrauliques																					
		Les pneumatiques																					
		Confort, sécurité, climatisation...																					
		Les matériaux																					
		Les assemblages																					
		Les produits de recouvrement...																					
		Les techniques d'applications																					
		Les matériels et équipements...																					
		Les abrasifs																					
		Les protections contre la corrosion																					
		Le marouflage																					
		Communication																					
		Organisation de la réparation-collision																					
		La réglementation – le consumérisme																					
		Qualité																					
		Prévention des risques professionnels																					
		Le tri sélectif des déchets																					
		Préparer le véhicule à la livraison																					
	C352	Éliminer les défauts apparents																					
	C353	Remonter les éléments en finition																					
		Évaluer la qualité de l'intervention																					
C4 – évaluer	C411	Contrôler la qualité de son intervention																					
	C412	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections et procédures adaptées																					

Unités générales

UG1 – français et histoire-géographie

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

UG2 – mathématiques – sciences

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

UG3 – éducation physique et sportive

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

Règlement d'examen

(annexe IIb)

CAP Peinture en carrosserie			Candidats Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Candidats Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Mode	durée	
Unités professionnelles						
EP1 – analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF*	Ponctuelle écrite	2 h	
EP2 – réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule	UP2	13 ¹	CCF	Ponctuelle pratique	9 h maxi ²	
Unités générales						
EG1 – français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuelle écrite et orale	2 h 15	
EG2 – mathématiques – sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2 h	
EG3 – éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuelle		

1. Dont 1 pour la VSP.

2. Dont 1 heure pour la VSP.

* Contrôle en cours de formation.

Définition des épreuves

(annexe IIc)

EP1/UP1 – analyse d'une situation professionnelle

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences et les savoirs technologiques associés à l'étude d'une intervention de peinture en carrosserie sur un véhicule de technologie actuelle ou de maintenance d'outillage et de matériels.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes :

C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.3, C3.4, C4.1,

et des savoirs associés : S1, S2, S3, S4.

Conditions de réalisation de l'épreuve

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- un véhicule, avec une intervention de peinture et/ou de réparation d'un élément en composite clairement identifiée et/ou d'un outillage ou matériel lié à la peinture en carrosserie ;
- un dossier technique ou des extraits disponibles sur support numérique ou autre ;
- des éléments ressources nécessaires à la résolution des problèmes posés.

Le candidat devra notamment :

- décoder et analyser les informations techniques ;
- mener une analyse fonctionnelle temporelle et structurelle d'un système appartenant au véhicule ou d'un outillage spécifique à la peinture en carrosserie ;
- choisir et proposer des démarches, des procédures, des protections adaptées.

L'évaluation devra prendre en compte :

- l'exactitude des décodages et des analyses effectués ;
- l'exactitude des propositions ;
- la qualité d'expression.

Modes d'évaluation

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

Évaluation sous la forme d'une épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures

Le candidat est amené à répondre aux questions portant sur un problème réel, à partir d'un dossier technique ou d'une notice et d'extraits de documentations qui peuvent être numérisés. Une salle adaptée est à prévoir.

Évaluation sous la forme d'un contrôle en cours de formation

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation.

La période choisie pour la situation d'évaluation relève de la responsabilité des enseignants en fonction de l'avancement de la formation et de l'acquisition des compétences. Toutefois, le troisième trimestre de la seconde année scolaire est la période recommandée.

Elle est organisée par le ou les professeur(s) chargé(s) des enseignements de la construction mécanique et de peinture en carrosserie. Le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante.

À l'issue du contrôle en cours de formation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat une fiche d'évaluation du travail réalisé. Cette fiche accompagnée d'une proposition de note sera transmise au jury. La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé si possible.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents supports de la situation d'évaluation et du travail réalisé par le candidat. Ces éléments seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité académique pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note définitive.

L'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la spécialité concernée veille à la qualité et au bon déroulement de la situation d'évaluation ainsi qu'à sa conformité au règlement d'examen.

EP2/UP2 – réalisation d'interventions sur un véhicule

Coefficient 13 (dont 1 pour la VSP)

Objectifs et contenus de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives :

- à la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites ;
- à la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

Finalités et objectifs de l'épreuve

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, C3.5, C4.1 en liaison avec le tableau des mises en relation de l'épreuve EP2 première partie, et EP2 deuxième partie.

Structure de l'épreuve et critères d'évaluation

L'épreuve se décompose en deux parties :

Première partie – réalisation d'opérations de préparation et de mise en peinture

(notée sur 8 points)

L'évaluation prend plus particulièrement en compte :

- l'aptitude du candidat à mobiliser ses savoirs et savoir-faire face à des situations concrètes ;
- le degré d'autonomie du candidat, la façon dont il communique ;
- les résultats obtenus en relation avec les compétences mises en œuvre.

Finalités et objectifs de la première partie

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la préparation des fonds, à la réparation d'éléments en matériaux composites, à la mise en peinture d'éléments appartenant à un véhicule. La procédure d'intervention sera à disposition du candidat.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, C3.5 et C4.1.

Conditions de réalisation

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- de la fiche de travail concernant des opérations de préparation, de réparation d'un élément en matériaux composites, de mise en peinture d'un élément appartenant à un véhicule ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, aux produits, à la procédure de travail et à la prévention des risques,

et en présence :

- d'un véhicule ;
 - des moyens techniques appropriés à la réalisation des interventions prévues,
- le candidat réalise l'intervention prévue.

Il devra notamment :

- prendre en charge le véhicule ou l'élément en matériaux composites ;
- procéder à la réparation de l'élément en matériaux composite ;
- procéder à la préparation des fonds et des produits ;
- effectuer les protections nécessaires ;
- réaliser l'application des produits de recouvrement adaptés ;
- préparer le véhicule à la livraison ;
- fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- évaluer la qualité de l'intervention ;
- effectuer un compte rendu oral du travail réalisé.

L'évaluation prendra en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention ;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la rigueur dans l'utilisation des moyens ;
- l'exactitude des informations fournies par le candidat ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la cohérence du compte rendu oral.

Deuxième partie – réalisation d'un raccord de peinture sur un véhicule

(notée sur 12 points)

Finalités et objectifs de la deuxième partie

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la réalisation d'une opération de peinture sur deux éléments adjacents ou un raccord sur un élément de carrosserie appartenant à un véhicule.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.3, C3.4, C3.5 et C4.1.

Conditions de réalisation

À partir :

- d'un véhicule sur lequel un raccord de peinture est à réaliser ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, aux produits, à la procédure de travail et à la prévention des risques,

et en présence :

- des moyens techniques appropriés ;
- des moyens de protection adaptés ;
- de la documentation spécifique,

le candidat doit :

- procéder à la préparation du/des support(s) ;
- préparer les produits ;
- appliquer les produits de sous-couche ;
- préparer les fonds ;
- appliquer les produits de recouvrement ;
- compléter la fiche de travail ;
- préparer le véhicule à la livraison ;
- commenter les travaux réalisés et répondre aux questions du jury.

Évaluation

L'évaluation prend en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention ;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la qualité du travail effectué ;
- l'exactitude des informations fournies (fiche de travail et commentaire) ;
- la conformité du contrôle avant livraison ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Formes de l'évaluation

Les activités à réaliser, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Évaluation sous la forme d'une épreuve ponctuelle pratique

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 6 à 8 heures en fonction de l'intervention à réaliser.

Elle comporte les deux parties décrites dans la définition de l'épreuve.

La première, notée sur 8 points, d'une durée de 3 à 4 heures, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites.

Cette intervention se déroule sur un véhicule ou des éléments appartenant à ce dernier.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler ; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

La seconde, notée sur 12 points, d'une durée de 3 à 4 heures, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

Cette intervention se déroule sur un véhicule complet.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler ; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

Évaluation sous la forme d'un contrôle en cours de formation.

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées par l'établissement de formation, au cours du troisième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Première situation, notée sur 8 points : permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'opérations de préparation et de mise en œuvre d'une activité de peinture sur véhicules ou sur des éléments en matériaux composites.

Au terme de la période de formation en milieu professionnel, les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement, pour cette partie de l'épreuve, la note et l'appréciation qui seront proposées au jury.

Cette proposition prend en compte :

- les compétences acquises lors des travaux réalisés en entreprise ;
- l'entretien avec le formateur (tuteur, maître d'apprentissage) de la dernière entreprise d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel membre de l'équipe pédagogique ayant en charge la formation.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat un dossier comprenant : une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...) en relation avec le livret de liaison ou de suivi en entreprise.

Seconde situation, notée sur 12 points : permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'un raccord de peinture sur véhicule.

Cette situation, organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques et professionnels, se déroule dans l'établissement de formation.

Le candidat est informé à l'avance du moment prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La période choisie pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants.

La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante avec la participation d'un professionnel si possible.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis aux candidats pour conduire le travail demandé ;
- la description des conditions techniques de réalisation (fiche de préparation) ;
- la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note et une fiche d'analyse du travail réalisé par le candidat. Ces deux fiches seront adressées au jury qui pourra éventuellement demander à avoir communication de l'ensemble du dossier constitué.

L'ensemble de ces documents sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Évaluation de la vie sociale et professionnelle

L'évaluation de la vie sociale et professionnelle est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points.

L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

Contrôle en cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

Une situation d'évaluation écrite (notée sur 14 points)

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties.

Première partie : une évaluation écrite d'une durée de 1 heure (notée sur 7 points)

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4 : l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

Deuxième partie : un travail personnel écrit (noté sur 7 points)

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages au maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme (notée sur 6 points)

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail (SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS)) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

Épreuve ponctuelle écrite – 1 heure

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

EG1/UG1 – français et histoire-géographie

Coefficient 3

Épreuve écrite et orale, durée : 2 h 15, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français et d'histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

Deuxième situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

Évaluation par épreuve ponctuelle (2 h + 15 min)

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG 2/UG 2 – mathématiques – sciences

Coefficient 2

Épreuve écrite, durée : 2 heures, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

L'épreuve de mathématiques – sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

Objectifs de l'épreuve

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

Modes d'évaluation

Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation (notée sur 10)

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages au maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien, dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatives.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation (notée sur 20)

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée de une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie

Une évaluation d'une durée de une heure environ en physique-chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique-chimie.

Mathématiques – 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique–chimie – 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

Première partie

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.
- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet.
- L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG3/UG3 – éducation physique et sportive

Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*Journal officiel* du 21 juillet 2005, *BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005) et la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005).

ANNEXE III

Période de formation en milieu professionnel

Période de formation en milieu professionnel

Objectifs

La formation en milieu professionnel doit permettre au candidat, lors d'interventions sur des véhicules, d'acquérir des compétences par la mise en œuvre, au sein de l'entreprise, des tâches répertoriées dans le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel constitue le support de la situation d'évaluation prévue en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation selon les modalités définies dans l'annexe IV de l'arrêté de création du CAP Peinture en carrosserie.

Candidats en formation initiale sous statut scolaire

Durée

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines. Elle peut être répartie en trois séquences au maximum. Le choix des dates des périodes de formation en entreprise est laissé à l'initiative de l'établissement ; il s'effectue en concertation avec les milieux professionnels.

Modalités

L'établissement doit trouver pour chaque candidat un lieu d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel. La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires. Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 ; *BOEN* n° 25 du 29 juin 2000).

Les conditions d'encadrement des candidats sont précisées par une convention passée entre l'établissement scolaire dont relève l'élève et l'entreprise d'accueil concernée. La convention est établie conformément aux dispositions de la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (*BOEN* n° 38 du 24 octobre 1996) modifiée par la note DESCO A7 n° 259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat conserve son statut scolaire.

La situation d'évaluation organisée en milieu professionnel dans le cadre du contrôle en cours de formation est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

Un candidat qui, pour une raison majeure dûment constatée, n'effectue qu'une partie de sa période de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant informé de sa situation.

Organisation

Pour chacune des séquences de la période de formation en milieu professionnel, les tâches confiées au candidat correspondront à celles développées dans le référentiel des activités professionnelles.

Les conditions de réussite de la période de formation en milieu professionnel résident à tous les niveaux de son déroulement – avant, pendant et après.

Avant chaque séquence, un contrat individuel de formation est établi conjointement par les membres de l'équipe pédagogique et le tuteur. À partir des spécificités de l'entreprise, des exigences du référentiel de certification du diplôme et des acquis antérieurs du candidat, le document précise la liste des tâches qui seront confiées au candidat ainsi que les modalités de formation envisagées dans de l'entreprise.

Pendant chaque séquence, un suivi est assuré par l'équipe pédagogique. En cas de difficultés constatés lors d'une visite, une renégociation du contrat doit être envisagée.

Après chaque séquence, un bilan individuel est établi conjointement par le tuteur et au moins un membre de l'équipe pédagogique. C'est à cette occasion que l'enseignant met en relation le résultat du travail effectué sur les tâches négociées avec les compétences à acquérir du référentiel de certification.

Candidats en formation initiale sous contrat d'apprentissage

Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par le contrat d'apprentissage déduction faite des périodes en centre de formation et des congés légaux.

Modalités

Conformément aux dispositions du code du travail, l'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti. Il lui confie notamment des tâches permettant d'exécuter des opérations conformes à une progression annuelle définie par accord entre l'établissement de formation et les représentants de l'entreprise qui inscrivent leurs apprentis au centre de formation.

La situation d'évaluation organisée en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation pour les centres de formation habilités est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

Organisation

Les activités de l'apprenti sont suivies en concertation entre le maître d'apprentissage et les formateurs du centre. Ils utilisent pour cela la progression qui existe sous la forme d'un « tableau de stratégie de formation » ou du « document de liaison ».

Candidats en formation continue

Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par convention entre l'établissement de formation et l'entreprise. Elle est douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés de période de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience acquise de six mois dans le secteur d'activité du diplôme.

Modalités

L'entreprise d'accueil repère avec les enseignants les activités auxquelles le stagiaire sera associé. Ces informations sont consignées dans un document de liaison, en annexe pédagogique de la convention.

Organisation

Les activités du stagiaire en entreprise sont suivies en concertation entre le tuteur et les formateurs.

Positionnement

En cas de positionnement (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de huit semaines.

ANNEXE IV

Tableau de correspondance épreuves et unités

Tableau de correspondance épreuves et unités

	CAP Peinture en carrosserie (arrêté du 25 août 1994) Dernière session 2008	CAP Peinture en Carrosserie défini par le présent arrêté Première session 2009
EP1	Réalisation d'une intervention*	Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule (UP2)
EP2	Arts appliqués***	
		Analyse d'une situation professionnelle (UP1)
Unités générales		
UG1	Français et histoire-géographie	UG1 Français et histoire-géographie
UG2	Mathématiques – sciences	UG2 Mathématiques – sciences
UG3	Éducation physique et sportive	UG3 Éducation physique et sportive

Commentaires

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

* La note obtenue à chacune des épreuves EP1 et EP2 (arrêté du 25 août 1994) affectée de son coefficient donne lieu au calcul d'une moyenne qui peut être reportée sur l'épreuve EP2 du présent arrêté, cette note étant alors affectée du coefficient de cette épreuve.

** Lorsque la note à l'épreuve EP1 est obtenue avant 2005, elle est affectée du coefficient incluant la VSP.

Les correspondances des notes d'enseignement général obtenues antérieurement à la session d'examen de 2005 sont régies par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP.